



## Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques INSB

### Recommandation

#### sur les moyens de calcul

Suite aux discussions lors du colloque « Sciences des données et Intelligence Artificielle pour la biologie », le conseil scientifique de l'Institut des Sciences Biologiques insiste sur la nécessité de développer les moyens de calcul tout en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque communauté.

Pour cela il est nécessaire d'améliorer la communication sur les moyens de calcul nationaux et régionaux disponibles dans le domaine de l'IA pour la biologie, ainsi que sur le type de données habilitées, et de renforcer l'Institut Français de Bio-informatique sur ces méthodologies.

Toutefois, ces moyens de calcul centralisés ne couvrent pas les besoins de toutes les communautés et le CSI souligne la nécessité de développer également des moyens de calcul au niveau des campus, tout particulièrement en neurosciences, à cause du volume des données et de l'interactivité graphique nécessaire.

Yaël GROSJEAN

Président du CSI INSB

### Recommandation adoptée le mardi 26 janvier 2021

21 votants : 21 oui, 0 abstention, 0 non

#### Destinataires :

- **Antoine PETIT**, président-directeur général du CNRS.
- **Alain SCHUHL**, directeur général délégué à la science.
- **André LE BIVIC**, directeur de l'INSB.

#### Copies :

- **Isabelle QUEINNEC**, présidente du CS INS2I.
- **Dorothée BERTHOMIEU**, présidente du Conseil scientifique.
- **Boris VAUZEILLES**, président de la Section 16, **Yves GAUDIN**, président de la Section 20, **Hugues ROEST CROLLIUS**, président de la Section 21, **Laurent KODJABACHIAN**, président de la Section 22, **Eric MARECHAL**, président de la Section 23, **Marc BILLAUD**, président de la Section 24, **Philippe FAURE**, président de la Section 25, **Pascal BARONE**, président de la Section 26, **François TROTTEIN**, président de la Section 27, **Monique BERNARD**, présidente de la Section 28, **Fabrice VAVRE**, président de la Section 29, **Franck PICARD**, président de la CID 51, **Anne-Marie HAGHIRI**, présidente de la CID 54.